

# L'Hebdo

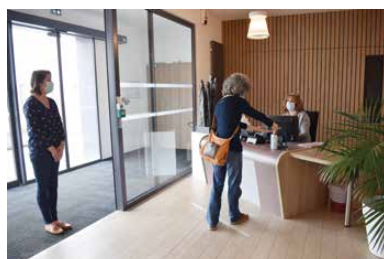
## L'info pratique **thouaréenne**

www.thouare.fr **N° 5 - MAI 2020**

Le confinement demande aux citoyens comme aux collectivités de s'adapter temporairement. Votre journal municipal mensuel l'Écho, ne peut être imprimé ni distribué dans les conditions habituelles, au motif de la crise sanitaire. C'est pourquoi, l'Hebdo paraît toutes les semaines, afin de suivre l'actualité et vous apporter de l'info pratique. Retrouvez-le dans vos commerces et sur [thouare.fr](http://thouare.fr). La Ville remercie les commerçants pour leur aide, qui permet d'assurer la continuité de l'information aux Thouaréens durant cette période.

### LE 11 MAI : EN MAIRIE

#### RÉOUVERTURE PARTIELLE DE L'ACCUEIL PUBLIC



Du 11 mai au 2 juin débutera la première phase du déconfinement progressif annoncé par le Gouvernement. Afin de garantir une continuité de service public ainsi que la sécurité sanitaire des agents municipaux comme celle des citoyens, la municipalité a pris des mesures pour les trois semaines à venir. L'accueil de la Mairie sera ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h15 (fermé le samedi). L'entrée et la sortie au sein du bâtiment se feront par la salle Val de Loire, avec un cheminement obligatoire. Les démarches d'État-Civil et d'urbanisme, ainsi que les demandes d'entrevues à caractère social (auprès du CCAS) ou concernant la réservation de salles, seront possibles sur rendez-vous uniquement (adresses mail de contact à retrouver sur [thouare.fr](http://thouare.fr)). À noter : les services administratifs poursuivent leurs missions en télétravail. De plus, l'astreinte pour les urgences est maintenue. Elle prend le relais au-delà de 12h15.

### BON À SAVOIR

Jusqu'au 17 août, les salles et équipements municipaux ainsi que le Parc des Sports restent fermés au public (particuliers et associations).

### LE 11 MAI : POUR LES STRUCTURES ENFANCE / JEUNESSE

## Le Maire décide une réouverture concertée des écoles, le 12 mai

Les écoles primaires et le Multi-Accueil rouvrent leurs portes aux enfants thouaréens, la semaine prochaine. Une décision prise par Monsieur le Maire, en concertation avec les directions d'écoles, les services de la ville et les parents d'élèves.



Dès le 5 mai, les agents municipaux de ménage étaient déjà à pied d'œuvre pour le nettoyage des locaux.

La crise sanitaire implique un déconfinement progressif national à partir du 11 mai. Une rentrée, sous conditions, se prépare pour les enfants thouaréens. « J'ai décidé la réouverture des écoles ainsi que du Multi-Accueil, afin de permettre aux parents qui n'ont pas d'autre choix, de reprendre leur activité professionnelle et que redémarre la vie économique sur notre territoire » explique Monsieur le Maire, Serge Mounier. Il ajoute : « l'organisation mise en place a été concertée avec les directrices d'écoles et les associations de parents d'élèves. Notre proposition respectant le protocole sanitaire national a obtenu l'accord officiel du Directeur Académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), le 6 mai. Il a d'ailleurs été décidé une rentrée le 11 mai pour les enseignants et le 12 mai pour les enfants ». Après un recensement auprès des familles, 30 % des effectifs seront accueillis, avec un accueil péri-scolaire ouvert à 8h le matin et jusqu'à 18h le soir. Pour les premières semaines, un pique-nique sera à prévoir les midis. Quant au mercredi, seul l'accueil des enfants des personnels soignants et prioritaires sera organisé. Du côté des plus petits, le Multi-Accueil accueillera la moitié de ses effectifs habituels, dès le 11 mai. Quant à la priorité municipale pour l'accueil des 0-11 ans ? Un nettoyage fréquent et renforcé des équipements, le port du masque obligatoire pour chaque agent et l'application des gestes barrières systématique. L'intérêt : « garantir la sécurité sanitaire des enfants comme des équipes » affirme Monsieur le Maire. Il conclut : « Je remercie l'important travail réalisé par l'ensemble des directions d'écoles en concertation avec les services de la ville. L'intérêt de nos enfants sur le plan sanitaire et psychologique a primé. Je sais toute la pédagogie que les enseignants devront déployer. Elle devra être soutenue et être accompagnée par les parents, à la maison ».

Pour retrouver le détail des conditions d'accueil par structure enfance / jeunesse à partir du 11 mai, rendez-vous sur [thouare.fr](http://thouare.fr), rubrique actualités.

## LE POINT SUR LES TRAVAUX

### LES CHANTIERS REDÉMARRENT

Le chantier d'agrandissement de l'école Joachim du Bellay reprendra le lundi 11 mai. La crise sanitaire oblige à des aménagements de plannings. Afin de limiter la co-activité, le chantier sera divisé en zones où un nombre d'ouvriers restreint interviendra par roulement. Pour rappel, ces travaux permettront l'intégration de nouvelles classes, d'une salle d'évolution et d'un espace de documentation. La restauration sera également agrandie. Au total, la surface du bâtiment doublera, pour dépasser les 4 000 m<sup>2</sup>.

Dès le 11 mai, les travaux de voirie à l'intersection des rues de Bellevue, des Chalonges et du Chemin de l'Hermitage redémarrent. Pilotés par Nantes Métropole, ils s'étaleront sur trois semaines. Durant cette période, les rues des Chalonges et de Bellevue seront fermées à la circulation (sauf riverains).

À partir du 18 mai, Nantes Métropole reprendra pour la dernière tranche, les travaux rue Mauves pour une durée de 8 semaines. La circulation sera maintenue dans le sens Thouaré - Mauves et interrompue dans le sens Mauves - Thouaré, de la rue des Écoles à l'intersection de l'avenue du Val de Loire. Une déviation sera mise en place. Une information sera détaillée dans l'Hebdo n°6.

## EN BREF

À partir du 11 mai, les parcs et jardins publics seront de nouveau accessibles, sans contrainte ; le Gouvernement ayant identifié le département de Loire-Atlantique comme un territoire classé vert. La Ville rappelle que les gestes barrières doivent continuer à être respectés, même en plein air et que le civisme reste de mise (tenue en laisse des chiens, ramassage des déjections canines...).

Le conciliateur de justice reprend ses permanences, sur rendez-vous.

La prochaine aura lieu le mercredi 20 mai, salle du Conseil en Mairie (accès par l'escalier extérieur). Contact au 06 87 12 57 94 ou p.waudureau@gmail.com.



Élus, agents municipaux, bénévoles... se sont succédés plusieurs jours salle du Conseil en Mairie, afin de réaliser 1 000 masques made in\* Thouaré, pour la population. \*fabriqué à

## 11 MAI : LA SOLIDARITÉ MASQUÉE S'ORGANISE

# Un atelier de couture solidaire organisé en Mairie

À l'approche du 11 mai, date du déconfinement progressif annoncé par le Gouvernement, le port du masque sera préférable voire obligatoire au quotidien. Pour prendre les devants, dans l'attente de la livraison des 10 000 masques acquis par la Ville, en achat groupé avec Nantes Métropole, la municipalité a décidé de recourir aux talents thouaréens. « Nous avons lancé un appel à nos couturières locales pour la production de 1 000 masques supplémentaires sur le modèle AFNOR » indique Monsieur le Maire, Serge Mounier. La Ville a fourni le matériel (tissu, élastiques et fil) aux bénévoles : élus, agents municipaux, habitants et adhérentes d'associations (Multi-Activités Thouaréennes et Autour d'un bout de tissu). La salle du Conseil Municipal en Mairie a été mise à leur disposition ; les salles communales étant fermées sur arrêté municipal. « Il était pour nous évident de mettre à profit notre savoir-faire, pour rendre service et aider la population » explique Evelyne Garrot de l'association des Multi-Activités Thouaréennes. Les volontaires s'affairent sur place ou de chez eux. Le rendement journalier tourne autour d'une centaine de masques. « Nous confectionnons des modèles lavables plusieurs fois et à deux épaisseurs. Ils sont en tissu percale, aux fibres très serrées. Nous utilisons nos propres machines à coudre à la demande de notre présidente Odile Pageau, afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur » précise-t-elle. Prochainement, la Ville mettra en place un boîtier de ces masques et de ceux achetés avec Nantes Métropole, pour une distribution dans chaque foyer thouaréen.



La bibliothécaire, aidée d'agents municipaux, sera parée et équipée, afin d'assurer le drive selon les prérequis sanitaires, dès la semaine du 11 mai.

## LE 11 MAI : À LA MÉDIATHÈQUE

### UN DRIVE POUR LES ABONNÉS

La médiathèque municipale s'adapte à la crise sanitaire et propose à ses abonnés un service de drive à partir du 11 mai. Le principe : sur consultation du catalogue via [bibliotheque.thouare.fr](http://bibliotheque.thouare.fr), 6 livres (romans, BD...), 2 DVD (fiction et documentaire), 4 CD pourront être empruntés pour 3 semaines. Pour réserver, un mail sera à envoyer à [bibliodrive@mairie-thouare.fr](mailto:bibliodrive@mairie-thouare.fr), en précisant votre numéro de carte, le titre des ouvrages et leur auteur. Les disponibilités vous seront confirmées et un créneau de retrait communiqué par mail. Le drive et les retours de prêts auront lieu uniquement les mercredis, jeudis et vendredis (horaires sur [thouare.fr](http://thouare.fr)) devant les fenêtres de la médiathèque. Pour les retours, la boîte aux livres orange sera placée à l'extérieur du bâtiment. Chaque document retourné sera mis à l'isolement durant 10 jours, selon les recommandations sanitaires en vigueur. Si vous n'avez pas internet, les réservations pourront être faites au 02 51 85 90 60, les jeudis de 14h30 à 16h30.